



Association Pause Jeux
Déclaration préfecture : W 691053913
SIRET : 50808459700014
Code APE : 9499 Z
Code NAF : 8891 A

STATUS DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 1 – DENOMINATION

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts, une association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre : **Espace Animations Pause Jeux.**

ARTICLE 2 – OBJET

Cette association a pour but d'une part, d'accueillir les enfants de 0 à 6 ans du lundi au vendredi et les enfants de 0 à 11 ans le samedi accompagnés d'une personne majeure pour des temps d'animations, dont les familles sont membres de l'association.

L'association « Espace Animations Pause Jeux, ludothèque », véritable équipement de proximité, favorise les rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Elle permet de réunir les enfants et leurs parents autour d'une activité ludique ou pédagogique sur place.

Le rôle de l'association est d'avoir le jeu au centre de ses actions, de promouvoir les potentialités ludiques de l'enfant et de faire partager le plaisir de jouer. Le jeu favorise l'apprentissage de la socialisation.

D'autre part, elle permet aux adultes accompagnants les enfants de se retrouver, de créer du lien social, de partager tout en respectant les différences de chacun.

ARTICLE 3 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au :

25 RUE GARIBALDI
69 800 SAINT PRIEST

Il peut être transféré par simple décision du conseil d'administration. La ratification par l'assemblée générale est alors nécessaire.

ARTICLE 4 – COMPOSITION

L'association se compose de membres actifs, de membres d'honneur et d'un membre de droit.

• Les membres actifs :

Sont appelés membres actifs les membres de l'association qui participent régulièrement aux activités et / ou contribuent activement à la réalisation des objectifs.



Association « PAUSE JEUX »

25, rue Garibaldi 69800 SAINT PRIEST

Déclarée sous le numéro W691053913 - SIRET 50808459700014

<http://www.ludothèque-pausejeux-saint-priest.fr> E-mail : apausejeux@yahoo.fr Téléphone : 06.52.01.96.28



Association Pause Jeux
Déclaration préfecture : W 691053913
SIRET : 50808459700014
Code APE : 9499 Z
Code NAF : 8891 A

STATUS DE L'ASSOCIATION

• Les membres d'honneur :

Ce titre peut être décerné par le conseil d'administration à toute personne qui rend ou qui a rendu des services à l'association. Elle est dispensée du paiement d'une cotisation et peut participer avec voix consultative aux assemblées générales.

• Le membre de droit :

Un représentant de la Mairie, pouvant participer avec voix délibérative aux AG et aux CA, sera reconnu comme membre de droit de l'association.

ARTICLE 5 – COTISATION

La cotisation due les membres actifs est fixée annuellement par le conseil d'administration et approuvée par l'assemblée générale. Les adhésions sont valables du 1^{er} Septembre au 31 Août.

ARTICLE 6 – CONDITIONS D'ADHESION

Le paiement de la cotisation rend effective l'adhésion à l'association. Chaque membre prend l'engagement de respecter les présents statuts et le règlement intérieur qui lui sont communiqués à son entrée dans l'association.

ARTICLE 7 – DEMISSION

La qualité de membre se perd par :

- La démission
- Le décès
- La radiation qui peut être prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour non-respect des statuts et du règlement intérieur, l'intéressé ayant au préalable été invité par lettre recommandée à rencontrer le bureau.

ARTICLE 8 – RESSOURCES

Les ressources de l'association comprennent :

- Le montant des cotisations
- Les subventions de l'état, des départements et des communes
- Toutes ressources autorisées par la loi



Association « PAUSE JEUX »

25, rue Garibaldi 69800 SAINT PRIEST

Déclarée sous le numéro W691053913 – SIRET 50808459700014

<http://www.ludotheque-pausejeux-saint-priest.fr> E-mail : apausejeux@yahoo.fr Téléphone : 06.52.01.96.28



Association Pause Jeux
Déclaration préfecture : W 691053913
SIRET : 50808459700014
Code APE : 9499 Z
Code NAF : 8891 A

STATUS DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 9 – CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'association est dirigée par un conseil de membres, élus pour un an par l'assemblée générale. Le nombre minimal des membres du conseil d'administration est fixé à six, leur nombre maximal à vingt.

Le conseil d'administration sera composé d'un minimum de 2/3 d'utilisateurs.

Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un bureau composé a minima de :

- Un président
- Un secrétaire
- Un trésorier

ARTICLE 10 – ROLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes décisions qui ne sont pas réservées à l'assemblée générale. Il établit notamment le règlement intérieur, fixe chaque année le montant des cotisations.

Il vote le budget de l'année suivante.

Il peut révoquer le bureau selon les modalités décrites ci-après.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par semestre, sur convocation du président, ou sur demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Tout membre du conseil d'administration, qui sans excuse, n'a pas assisté à trois réunions consécutives, peut être considéré comme démissionnaire.

Nul ne peut faire partie du conseil s'il n'est pas majeur.

ARTICLE 11 – FONCTIONS DU PRESIDENT

Le président convoque les assemblées générales et le conseil d'administration.

Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et est investi de tous pouvoirs à cet effet.

Il préside toutes les assemblées générales. En cas d'absence ou de maladie, il est remplacé par un membre du bureau.

Il peut être assisté d'un vice – président.

ARTICLE 12 – FONCTIONS DU VICE-PRESIDENT

Il seconde le président dans son rôle décrit dans l'article 11. Il le remplace à sa demande pour toutes ses fonctions.



Association « PAUSE JEUX »

25, rue Garibaldi 69800 SAINT PRIEST

Déclarée sous le numéro W691053913 – SIRET 50808459700014

<http://www.ludotheque-pausejeux-saint-priest.fr> E-mail : apausejeux@yahoo.fr Téléphone : 06.52.01.96.28



Association Pause Jeux
Déclaration préfecture : W 691053913
SIRET : 50808459700014
Code APE : 9499 Z
Code NAF : 8891 A

STATUS DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 13 – FONCTIONS DU SECRETAIRE

Le secrétaire est chargé de tout ce qui concerne la correspondance.

Il rédige, diffuse et archive les procès-verbaux des réunions des assemblées générales et du conseil d'administration, et en général toutes les écritures concernant le fonctionnement de l'association.

Il peut être assisté d'un secrétaire adjoint.

ARTICLE 14 – FONCTIONS DU TRESORIER

Le trésorier est chargé de tout ce qui concerne la gestion du patrimoine de l'association.

Il effectue tous paiements et reçoit sous la surveillance du président toutes sommes dues à l'association.

Il tient une comptabilité régulière de toutes les opérations par lui effectuées et rend compte à l'assemblée générale qui approuve, s'il y a lieu, la gestion de l'association.

Il peut être assisté d'un trésorier adjoint.

ARTICLE 15 – ASSEMBLEES GENERALES

Les assemblées générales sont ordinaires ou extraordinaires. Elles sont présidées ainsi qu'il a été dit à l'article 11.

L'assemblée générale extraordinaire peut être convoquée, en cas de circonstances exceptionnelles, par le président, sur avis conforme du conseil d'administration.

Pour toutes les assemblées générales, les adhérents sont convoqués par convocation individuelle, au moins 15 jours avant.

L'ordre du jour doit être mentionné.

ARTICLE 16 – ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils y soient affiliés et les personnes invitées par l'association. Elle se réunit au moins une fois par an.

L'assemblée générale a qualité pour :

- Approuver le rapport moral et les comptes de l'exercice clos
- Se prononcer sur les rapports présentés
- Délibérer sur les questions mises à l'ordre du jour
- Valider les élections des membres du conseil d'administration.



Association « PAUSE JEUX »

25, rue Garibaldi 69800 SAINT PRIEST

Déclarée sous le numéro W691053913 – SIRET 50808459700014

<http://www.ludothèque-pausejeux-saint-priest.fr> E-mail : apausejeux@yahoo.fr Téléphone : 06.52.01.96.28



Association Pause Jeux
Déclaration préfecture : W 691053913
SIRET : 50808459700014
Code APE : 9499 Z
Code NAF : 8891 A

STATUS DE L'ASSOCIATION

Ne devront être traitées, lors des assemblées générales, que les questions soumises à l'ordre du jour.

ARTICLE 17 – ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Si besoin ou sur la demande du tiers des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 15. Il en est ainsi obligatoirement dans l'un des cas suivants :

- La modification des statuts
- La dissolution de l'association
- La révocation des membres du conseil d'administration.

ARTICLE 18 – REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur est établi par le conseil d'administration.

Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration de l'association et au fonctionnement de la structure.

ARTICLE 19 – DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale extraordinaire, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Ces statuts ont été adoptés à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 27 Avril 2012.

Le président
Stanislas BOUCHET

La secrétaire
Céline BOULON



Association « PAUSE JEUX »

25, rue Garibaldi 69800 SAINT PRIEST

Déclarée sous le numéro W691053913 - SIRET 50808459700014

<http://www.ludotheque-pausejeux-saint-priest.fr> E-mail : apausejeux@yahoo.fr Téléphone : 06.52.01.96.28